

## FICHE SÉJOUR D'INFORMATION PRÉALABLE

Séjour strictement réservé aux adhérents à jour de leur cotisation

**Valence le : Vendredi 22 octobre 2021**

**N° 4 Le Massif de L'Etoile et la Côte Bleue**  
**Vendredi 13 Mai et samedi 14 Mai 2022**  
**Niveaux: 4 – 3 – 2 – 1 – Promenade**  
**Séjour en Etoile sans portage**  
**Animateur Responsable : Michel Cauvin**

Ce séjour est organisé dans le respect des règles sanitaires en vigueur, à ce jour le passe sanitaire est obligatoire.

### **PROGRAMME :**

**1<sup>er</sup> jour : Le Massif de l'Etoile.**

Le Massif de l'Etoile est situé au nord de Marseille, il culmine à 779m au Grand Puech.

N1: 1km 450m, N2: 16km 650m, N3: 18km 800m, N4: 23km 1100m

Altitude maxi : 779m.

Niveau promenade: visite de Gardagne : Sa vieille ville et ses paysages célébrés par Paul Cézanne entre 1885 et 1886, son ancienne mine de charbon,

**2<sup>ème</sup> jour : La Côte Bleue**

N1: 10km 450m, N2: 13km 650m, N3: 16km 900m, N4: 19km 1000m.

Altitude maxi : 180m

Niveau promenade: Visite de Martigues « la Venise Provençale » et découverte du petit port de NIOLON et ses alentours.

### **HÉBERGEMENT RESTAURATION:**

Club de Vacances MILEADE  
ex VACANCIEL à Carry-le-  
Rouet dans un cadre  
exceptionnel.

Hébergement en logement  
base double avec sanitaire  
privé.

Draps et linge de toilette  
fournis

Petit déjeuner à l'aller  
compris et pris en cours de  
route.

Apéritif, repas et boissons compris le vendredi soir à l'hôtel.

Petit déjeuner, pique- nique du samedi midi fourni.

### **ORGANISATION :**

**Pique-nique du 1er jour vendredi midi dans votre sac à dos.**

*Séjour co-organisé entre les chamois verts et le CDRP de la Drôme qui bénéficie de l'extension immatriculation tourisme de la fédération Française de Randonnée pédestre. N° IMO75100382*

*Obligation d'information des articles R211-3 à R211-3 à R211-11 du Code du tourisme.  
Annexes 10 & 11 : contrats optionnels d'assurances et notice.*



Toutes les randonnées sont encadrées par un animateur breveté du club.

### DÉPLACEMENTS :

Départ de Valence : vendredi 13 mai à 6 h du Parking des cars « Régie Drome » Avenue des Auréats. Parking privé fermé la nuit. Retour le 14 mai en début de soirée.

### BUDGET DU SÉJOUR :

COÛT DU SÉJOUR 135€	
Budget frais fixes :	
10€	Frais d'organisation
30€	Transport en car pour tout le séjour et gratification chauffeurs
5€	Frais de reconnaissance et divers
89€	Pension + apéritif + panier repas du 2 <sup>ème</sup> jour de midi et du soir+ taxe de séjour
6€	Petit déjeuner à l'aller, boissons en fin de randonnées
NE SONT PAS COMPRIS	
	Le panier repas de midi du 1 <sup>er</sup> jour
	D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris

### LES ASSURANCES ANNULATION et INTERRUPTION

Ce séjour ne propose pas d'assurance annulation, mais le paiement par carte visa+ vous permet de profiter de l'assurance annulation proposée par cette dernière. (Voir votre conseiller bancaire)  
La garantie assistance et rapatriement est comprise dans votre licence IRA.

### INSCRIPTION :

Nombre de participants : Minimum 50 / Maximum 57

Les inscriptions se feront du vendredi 29 octobre 2021 au Vendredi 4 mars 2022 au club et uniquement aux horaires de permanence ou par internet.

Attention : Si l'effectif des inscrits n'atteint pas 50 personnes le 4 mars 2022, le séjour sera annulé et les personnes inscrites prévenues et remboursées.

**En revanche, si le nombre d'inscrits dépasse les 57, une liste d'attente sera ouverte et si l'effectif total atteint 66 participants un deuxième car sera proposé jusqu'à concurrence de 80 personnes.**

Merci de vous munir impérativement de votre n° de licence et de votre règlement.

### DOSSIER d'inscription :

**Le dossier d'inscription/personne doit être composé de :**

- 1) Du bulletin d'inscription correctement rempli.
- 2) D'un chèque de 135€, ou d'un paiement par carte bancaire de 135€.

**Attention: Seuls les dossiers complets seront retenus**

### DÉSISTEMENT :

Remplacement en cas de forfait : En fonction de la liste d'attente. S'il n'y a personne sur cette liste : les frais d'organisation (10€), de transport (30€) et de reconnaissance (5€) soit 45€ ne seront pas remboursés sauf si vous avez payé avec une carte Visa+ par l'intermédiaire de l'assurance annulation liée à cette dernière.

### RÉUNION DE PRÉPARATION :

Obligatoire pour tous les participants le lundi 2 Mai 2022 à 18h (lieu à préciser)